

Faire construire sa maison sans nuire à la planète ? C'est possible !

3 questions à Fabien Cuminal, Président de Domexpo



La maison individuelle est et a toujours été l'habitat préféré des Français, a fortiori lorsqu'on décide de la faire construire. Dans ce cas, elle correspond, en tout point, aux attentes, contraintes et besoins des propriétaires.

Pour autant, on entend souvent dire que ce type de logement peut être contraire au respect de l'environnement.

Fabien Cuminal, Président des villages de maisons d'exposition Domexpo, contredit cette idée reçue : « *Les maisons neuves d'aujourd'hui sont celles qui sauront le plus respecter l'environnement et générer le plus d'économies d'énergie. Par exemple, il n'y a qu'avec ce type d'habitat qu'on peut obtenir un DPE affiché « A ».*

La maison individuelle est-elle toujours plébiscitée par les Français ?

Oh que oui ! C'est un fait depuis plusieurs années, qui a pu s'accroître avec la crise du Covid : la plupart des Français rêvent d'habiter en maison, avec leur jardin.

Toutes les études le démontrent, la maison individuelle reste l'habitat préféré des Français. Selon un récent sondage¹, 84% des Français préfèrent vivre en maison individuelle, qui pour 90%, représente « une bonne façon de sécuriser son avenir » et leur permet « d'avoir une situation financière confortable » (44 %).

A l'heure où l'environnement est une priorité, est-ce que la maison neuve répond à tous les critères d'économies d'énergie ?

Evidemment... une maison neuve sera forcément plus économe en énergie qu'une maison dans l'ancien. Elles doivent toutes répondre à la RE2020 qui s'inscrit dans une volonté de réduction de l'impact environnemental des constructions. De ce fait, elles :

- Sont forcément construites avec des matériaux durables et sains, produisant peu de gaz à effet de serre ;
- Disposent d'au moins une source de production d'énergie renouvelable (panneaux solaires, pompes à chaleur...);
- Sont très bien isolées de sorte qu'elles se chauffent bien l'hiver et se rafraichissent l'été ;
- Etc.

Même avec de lourds travaux entrepris, une maison dans l'ancien n'a que très peu de chances d'obtenir les mêmes performances énergétiques qu'une maison neuve. Et si, toutefois ces travaux étaient entrepris, les délais et les coûts pourraient être difficiles.

Pour vous donner une idée, en France, une maison a un DPE moyen noté D. Une maison neuve, construite sous la réglementation RE2020, affiche quant à elle un DPE A. En termes de consommation énergétique, la maison neuve consommera 4 fois moins d'électricité qu'une maison ancienne. Une différence non négligeable pour l'environnement, mais aussi pour le porte-monnaie des ménages...²

¹ Baromètre Ifop / FFC – Le regard des Français sur les maisons individuelles – Mars 2023

² Etude menée par le Cabinet Lorient pour Maisons Sésame



Avril 2024
Communiqué de presse

Est-ce toujours possible aujourd'hui d'accéder à la propriété et de faire construire sa maison ?

On ne va se mentir, depuis quelques mois, il est devenu plus compliqué d'accéder à la propriété et de ce fait, de faire construire sa maison.

Le sondage Ifop¹ dont on parlait plus tôt révélait déjà, en mars 2023, que 73 % des sondés trouvaient qu'il était plus difficile aujourd'hui qu'il y a dix ans d'accéder à la propriété (contre 54 % en 2022) et 74 % considéraient que ce sera bientôt réservé à une élite (contre 60 % en 2022) ...

Mais il y a des solutions, et c'est ce pour quoi nous, constructeurs de maisons individuelles, nous battons au quotidien. Les conditions d'accès au crédit immobilier s'assouplissent de plus en plus et les taux commencent aussi à baisser, ce qui pourrait aider de nombreux ménages à obtenir un financement et à faire de leur rêve une réalité.

Contact presse : Le Bonheur est dans la Com'

Ingrid Launay-Cotrebil – Aurélie Fitoussi

01 60 36 22 12 – fitoussi@bcomrp.com

À propos de Domexpo...

Unique salon permanent de la maison en Île-de-France, Domexpo regroupe sur 4 villages (Baillet-en-France / Moisselles, Coignières, Mareuil-lès-Meaux et La Ville du Bois) 50 pavillons. Depuis sa création en 1986, les villages Domexpo ont évolué avec le secteur et les maisons présentées répondent non seulement aux réglementations mais aussi aux tendances actuelles et à venir. Domexpo constitue, pour tous les particuliers désireux de faire construire en Île-de-France, une première étape incontournable dans le lancement de leur projet.

Pour aller plus loin : www.domexpo.fr